



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'augmentation de la valeur des terres : La FRAQ demande des actions concrètes

Québec, le mardi 14 mars 2023 – Hier, Financement agricole Canada a dévoilé sa compilation de la valeur des terres au Canada. La valeur moyenne des terres agricoles cultivées canadiennes a augmenté de 12,8 % en 2022. Cette hausse est la plus forte augmentation enregistrée depuis 2014. Pour l'augmentation du Québec, si elle est inférieure à la hausse nationale (11%), il est important de rappeler que les terres sont 10 fois plus chères qu'il y a 25 ans.

Si la valeur des terres a continué de grimper dans la plupart des régions, c'est la région de la Mauricie et de Portneuf qui a enregistré la fluctuation la plus importante avec une augmentation de 19,2 % et les régions les plus dispendieuses à l'acre soit, la Montérégie et les Laurentides, continuent d'augmenter. Des faits inquiétants pour l'établissement des futures générations d'agriculteurs et agricultrices dans ces régions.

« Les chiffres de FAC, s'ils ne sont pas étonnants, démontrent bien l'importance de l'enjeu. Cela fait des années que la valeur marchande des terres augmente sans que les revenus suivent la même courbe. On veut des entreprises prospères et rentables, mais est-ce que ce sera encore possible? Ce que l'on offre à la relève d'aujourd'hui, c'est de s'endetter pour pouvoir nourrir le monde » -Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec et productrice laitière à l'Avenir au Centre-du-Québec.

À l'augmentation galopante du prix des terres, s'ajoute le contexte actuel où les hausses des coûts de production et des taux d'intérêt frappent de plein fouet les jeunes de la relève qui peinent à faire survivre leur entreprise.

En mars dernier, la Fédération de la relève agricole du Québec a rassemblé un peu plus de 150 relèves lors de son congrès annuel et le message était clair : dans un contexte de spéculation, ce sont les grands propriétaires qui y gagnent et la prochaine génération d'agriculteurs et d'agricultrices demeure la grande perdante.

Il est nécessaire de mettre en place des mesures dès maintenant pour contrer les effets négatifs de ces hausses en limitant la compétition des ventes des terres à vocation agricole et maintenir leur mise en culture.

Pourtant, les solutions existent! Les relèves agricoles ont par ailleurs collectivement appuyé des demandes visant à:

- Mettre en place une loi anti-spéculation sur les terres agricoles ;

- Mettre en place des programmes d'aide d'urgence afin d'injecter des liquidités pour les entreprises agricoles ;
- Améliorer le soutien aux entreprises dans cette période de crise et de mieux communiquer les programmes et services disponibles ;
- Augmenter significativement le budget du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Ces demandes s'ajoutent à celles déjà défendues depuis longtemps par les relèves, soit la mise en place d'un incitatif fiscal à la vente d'une terre agricole à une relève et la mise en place d'une obligation à cultiver les terres en friche par les propriétaires.

Rappelons que, selon Financement agricole Canada, ces chiffres s'expliquent entre autres par la présence d'acheteurs non traditionnels. « Ces acheteurs peuvent être des particuliers, des groupes ou d'autres entités qui cherchent à acheter des terres agricoles sans avoir l'intention de les cultiver. »

« Ces terres-là ce sont des occasions ratées pour laisser la place à la relève qui pourraient faire prospérer nos campagnes. On porte ce message-là pour toutes les relèves! Ce n'est pas seulement pour nous protéger qu'on fait ça, mais aussi pour protéger la santé de notre garde-manger. » - Julie Bissonnette

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. Les actions posées par la FRAQ s'inscrivent dans une volonté de représenter les jeunes entrepreneurs et entrepreneurs agricoles dans les lieux de décision, de défendre leurs intérêts lorsque la situation l'exige et de valoriser la profession agricole.

La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe près de 2000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec.

Source :

Véronique Simard Brochu,
Coordonnatrices aux affaires publiques et relations médias
Fédération de la relève agricole du Québec
579.999.0445
vsimard-brochu@upa.qc.ca